

CONTROLE 2CV CROSS 2016

CONTROLE DES ANGLES DE CAME

Faire tourner le moteur pour mettre la pige de réglage d'allumage dans le trou du volant moteur.

Installer le disque gradué à la place du ventilateur. Faire un repère (trait sur le radiateur) et positionner le disque à 8° avant PMH (dans le sens de rotation du moteur) et le serrer.

Mettre un jeu de 1mm au culbuteur et installer le comparateur (même méthode que pour la levée de soupape).

Faire tourner le moteur dans le sens de marche et relever l'angle auquel la soupape commence à s'ouvrir et fini de se fermer.

Faire l'opération sur une soupape admission et une soupape échappement.

L'angle d'ouverture de la soupape d'échappement ($180 + AOE + RFE$ ou $180 + AOE - AFE$) doit être de 220° maximum.

L'angle d'ouverture de la soupape d'admission ($180 - ROA + RFA$ ou $180 + AOA + RFA$) doit être de 230° maximum.

Le croisement de soupape (RFE-ROA ou RFE+AOA ou AOA-AFE) doit être de $+4^\circ$ maximum.

CONTROLE DU CALAGE DE DISTRIBUTION

Mettre la soupape d'admission à son ouverture maximum.

Régler le jeu au culbuteur d'échappement à 2mm.

Tourner le moteur dans le sens inverse de la marche jusqu'à ce que la pige pénètre dans le trou du volant moteur.

Le jeu au culbuteur d'échappement doit être compris entre 0,03 et 0,75.

CONTROLE DU DEVELOPPEMENT DE LA BOITE DE VITESSE

Mettre un cric et lever la roue avant droite.

Engager la seconde vitesse.

Faire un repère sur le ventilateur et sur la tôle moteur (ou sur le volant moteur et le bloc moteur).

Amener la roue droite en butée en la tournant dans le sens horaire et faire un repère sur le disque de frein ainsi que sur l'étrier de frein.

Tourner le moteur de 22 tours dans le sens horaire.

Ramener la roue droite en butée en la tournant dans le sens horaire : le repère sur le disque doit être aligné avec le repère sur l'étrier (le disque de frein à fait 3 tours).

CONTROLE DES COTES CULASSE ET CYLINDRE

Le contrôle se fera par addition des deux côtes mini, soit $99,35 + 27,4 = 126,75$ minimum.

Il est donc toléré qu'une des deux côtes soit inférieure à la cote mini si la somme des deux côtes est supérieure à 126,75 mm.